C.A.R - Bât.B - Avenue d'Italie - BP 82 73 303 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE CEDEX



Tél. (0)4 79 64 12 48 Fax. (0)4 79 64 46 66 spm@maurienne.fr

# COMITE DE PILOTAGE N°17 - OCM MAURIENNE Lundi 07 octobre 2013

# **COMPTE-RENDU**

Le sept octobre deux mille treize à 14h30, le Comité de Pilotage de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian ROCHETTE, Président du Syndicat du Pays de Maurienne.

# Participants:

Membres votants:

BOISGONTIER Bruno	DIRRECTE	Excusé
ROCHETTE Christian	Syndicat Pays de Maurienne	Présent
GALLIOZ Jean-Michel	Conseil Général 73	Excusé
BONARD Michel	CCI 73	Présent
BERRUET Jacques	CMA 73	Représenté par Henri PERSONNAZ
CIMAZ Jean	CCHMV	Présent
CHEMIN François	SICM	Présent
SAVOYE Adrien	CCMG	Excusé
DURBET Yves	CCCM	Représenté par Roger FAVIER
COVAREL Bernard	CC de l'Arvan	Excusé
ANDRE Claude	SIVOM	Excusé
GENON Hervé	CCPM	Excusé
PIRON Albert	UCA Lanslevillard	Présent
GARNIER Eric	UCA Lanslebourg	Présent
VIART Jean-Luc	GPCM	Excusé
RICHARD Jean-François	GEPRO	Présent
TOURNIER Eric	GAEM	Présent
AVALLONE Erick	UCA La Chambre	Présent
PERNET Denise	UCA Porte de Maurienne	Représentée par Rosette CHRISTIN

#### Assistaient également :

BARRALIER Lise (CCPM); BRETON Sandra (CCI); BURGALIERES Anne (CCCM); CODA-ZABETTA Audrey (SPM); COUTAZ Josiane (CCI); DARVES Béatrice (SPM); ROMERO-AVILA Christel (SPM); SCARFOGLIERO Didier (CMA).

#### Date de l'invitation :

16 septembre 2013

Monsieur Christian ROCHETTE, Président du Syndicat du Pays de Maurienne, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Actions de fonctionnement (point d'avancement, nouveaux projets)
- Bilans des actions transmission/reprise menées par la CMA et la CCI
- Point sur la consommation des crédits FISAC et prévisions
- Point sur les aides directes à l'investissement
- Questions diverses et choix de la date du prochain Comité de Pilotage

#### 1. Actualités

• Candidature du Pays de Maurienne à une seconde tranche FISAC : Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, indique dans un courrier du 30 juillet 2013 que notre demande « est instruite sur le plan technique mais n'a pas encore pu être financée compte tenu du stock de dossiers accumulés ».

[Courrier joint en Annexe 1]

- Signature de l'avenant à la convention du 11 octobre 2010 prorogeant d'un an la première tranche de l'OCM Maurienne.
- Raréfaction des aides publiques dans les années à venir.
- Pour rappel :
  - Obligation de publicité des financeurs dans tout projet subventionné.
  - Le montage des dossiers de demande de subvention est à la charge du porteur de projet.

#### 2. Avancées des actions de fonctionnement en cours

Point d'avancement des dossiers en cours de réalisation :

action	intitulé	porteur	statut
		UCA Aiguebelle	
Action 2.1	Accompagnement des nouvelles UCA	UCA La Chambre	En cours
		UCA Lanslebourg	
Action 3.1	Démarche Qualité TPE	SPM/CCI 73	En cours de solde
Action 3.2	Amélioration des performances CAPEA	CMA 73	En cours de solde
Action 4.1	Préservation des entreprises commerciales	CCI 73	En cours de solde
Action 4.2	Préservation des entreprises artisanales	CMA 73	En cours de solde
Action 6.1	Communication collective	SPM	En cours
Action 6.2	Plan de communication 2012	UCA Aiguebelle	En cours
Action 0.2	Plan de communication 2013	GPCM	En cours
Action 7.1	Encarts télévisuels et multimédia	UCA Lanslebourg	Soldée le 16 juillet 2013
Action 7.4	Chèques cadeaux	GAEM	En cours
Action 8	Evaluation de l'opération	SPM	Relance d'AID Observatoire pour l'évaluation de la T1

#### Point d'avancement du LinéoScope :

De janvier à août 2013, Florence PETITGUYOT a contribué au renseignement du logiciel LinéoScope pour la plupart des pôles commerciaux du Pays de Maurienne (enquêtes puis saisie des données récoltées). Sa mission est à ce jour achevée, avec des taux de réalisation tout à fait louables : 90% des cellules commerciales en moyenne par pôle commercial traité.

POLES COMMERCIAUX	Nbre de cellules commerciales	occupées	vacantes	Enquêtes/sa	isie réalisées
Aiguebelle	68	40	28	62	91%
La Chambre	75	61	14	62	83%
St Jean de Maurienne	Enquêtes et saisie réalisées par la manager de centre-ville			ntre-ville	
St Michel de Maurienne	75	40	35	72	96%
Modane	153	109	44	139	91%
Lanslebourg	105	95	10	96	91%
TOTAUX	476	345	131	431	75%

Un protocole d'exploitation de ces données devra être déterminé lors d'un prochain comité de pilotage de l'OCM.

# 3. Bilan des actions transmission/reprise des entreprises

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie présentent leur bilan des actions de soutien à la transmission et à la reprise d'entreprises menées dans le cadre de l'OCM Maurienne depuis 2011. [Bilans joints en Annexes 2 et 3]

# 4. Propositions de nouvelles actions de fonctionnement

Cinq nouvelles actions de fonctionnement sont soumises à la validation du Comité de Pilotage :

1<sup>ères</sup> Rencontres du Commerce et de l'Artisanat (action 5) :

Il s'agit d'organiser, en partenariat avec Maurienne Expansion et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne, un temps fort dédié aux commerçants et artisans de Maurienne afin de leur apporter des informations les aidant à faire face aux problématiques actuelles.

# Programme prévisionnel:

- 9h30: accueil des participants
- 10h00 : conférence générale
- 11h00 : 3 ateliers thématiques au choix (accessibilité / e-commerce / transmission)
- 13h00 : fin des ateliers / stands sous forme de salon

Le but étant d'inviter ces professionnels à réagir positivement aux évolutions majeures que connaît actuellement le commerce, il est également prévu de réaliser et diffuser, à l'occasion de cette manifestation, deux supports de communication :

- un reportage vidéo capitalisant les expériences des chefs d'entreprise ayant participé à la démarche Qualité TPE afin de promouvoir ce type d'action ;
- et une brochure présentant les résultats cartographiques et statistiques du LinéoScope afin de permettre aux commerçants/artisans de mieux connaître leur environnement économique pour mieux s'y adapter.

Partenaires sollicités: CCI, CMA, CARSAT, CGPME, RSI, Notaires, Comptables....

Porteur de projet	Coût total TTC	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
SPM	12 000 €	Etat-FISAC	3 750 €	35%	ACCORDÉE

Cofinancement de la Région Rhône-Alpes demandé : 3 750 € (31%) *qui seront sollicités lors du Comité de Pilotage des Contrats le 23 octobre 2013.* 

## Promotion de l'identité cantonale (action 6.2) :

Campagne de communication « chèques cadeaux » : le GAEM souhaite faire connaître et promouvoir les chèques cadeaux qu'il met en place sur le pôle commercial de Saint Jean de Maurienne en incitant les CE à offrir ces chèques à leurs salariés et en invitant la clientèle locale à les offrir à ses proches. L'objectif de cette opération est double : dynamiser l'offre commerciale du centre-ville et toucher de nouvelles cibles de clientèle (PME, CE, amicales du personnel...). Les moyens mis en œuvre seront principalement des supports papier, avec une distribution en boites aux lettres avant les fêtes de fin d'année.

Porteur de projet	Coût total TTC	Subvention sollicitée (sur HT)		Décision	
GAEM	1 891 €	Etat-FISAC	900 €	25%	ACCORDÉE

Cofinancement de la Région Rhône-Alpes demandé : 565 € (25%) *qui seront sollicités en Comité de Pilotage des Contrats le 23 octobre 2013.* 

Cofinancement de la CCCM : 226 € (10%)

Animation sur le canton de Lanslebourg Mont-Cenis (action 7.1):

**Dynamisation du site Internet de l'UCA** : les UCA de Lanslebourg et Lanslevillard souhaitent par cette action renforcer l'attractivité de leur site « vitrine » pendant l'hiver 2013/2014 via :

- la modernisation de la page d'accueil et la création d'une application pour smartphone ;
- la création et la distribution d'objets de communication portant l'adresse du site : www.valceniscommerces.com;
- l'accompagnement des adhérents dans la création de flux vidéo pour dynamiser leur page « vitrine » (hors financement demandés).

Porteur de projet	Coût total TTC	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
UCA Lanslebourg	18 226 €	Etat-FISAC	6 096 €	40%	ACCORDÉE

Cofinancement Conseil Général de la Savoie demandé : 5 468 € (30%) *qui seront sollicités en Comité de Pilotage des Contrats le 23 octobre 2013.* 

Cofinancement de CCHMV : 3 017.32 € (17%)

Animation sur le canton de Saint Michel de Maurienne (action 7.3):

Cross de l'UAM: le GEPRO souhaite profiter de la notoriété de cet évènement sportif pour mettre en avant ses adhérents et les inscrire en tant qu'acteurs incontournables de la vie locale en proposant une opération commerciale. Du 23 au 28 septembre, des tickets seront remis aux consommateurs leur donnant droit à participer gratuitement aux ateliers qui seront mis en place le jour du cross : maquillage, coiffure, cirque, danse et gyropodes. Des tours de cou aux couleurs du GEPRO seront également réalisés et offerts aux coureurs.

Porteur de projet	Coût total TTC	Subvention sollicitée (sur HT)		Décision	
GEPRO	1 769 €	Etat-FISAC	386 €	25%	ACCORDÉE

Animation sur le canton de Saint Jean de Maurienne (action 7.4) :

Opération de Noël 2013 : afin de promouvoir l'offre commerciale, de renforcer l'attractivité du centre-ville et, par conséquent, de limiter l'évasion commerciale pendant cette période de forte consommation, le GAEM envisage plusieurs actions :

- la décoration collective des vitrines,

- la distribution de tickets à gratter pour tout achat chez les commerçants participants permettant de gagner des chèques cadeaux récemment mis en place.

Porteur de projet	Coût total TTC	Subvention sollicitée (sur HT)			Décision
GAEM	15 608 €	Etat-FISAC	3 877 €	25%	ACCORDÉE

Cofinancement Conseil Général de la Savoie demandé : 3 902 € (25%) *qui seront sollicités en Comité de Pilotage des Contrats le 23 octobre 2013.* 

Cofinancement de la CCCM : 1 561 € (10%)

# 5. Point sur la consommation des crédits FISAC et prévisions

Les crédits de fonctionnement encore disponibles au 1<sup>er</sup> octobre 2013 se répartissent comme suit :

action	intitulé	porteur	RAR – FISAC
Action 2.1	Accompagnement des UCA	EPCI	3 930 €
Action 3.1	Démarche Qualité TPE	SPM/CCI 73	5 725 €
Action 6.1	Promotion du Pays de Maurienne	SPM/CCI 73	11 677 €
Action 7.1	Animation sur le canton de Lanslebourg	UCA	2 056 €
Action 7.2	Animation sur le canton de Modane	GPCM	2 601 €
Action 7.3	Animation sur le canton de St Michel	GEPRO	1 546 €
Action 7.4	Animation sur le canton de St Jean	GAEM	- 909 €
Action 7.5	Animation sur le canton de La Chambre	UCA	1 706 €
Action 7.6	Animation sur le canton d'Aiguebelle	UCA	2 350 €
	34 220 €		

Afin d'anticiper au mieux la clôture de la première tranche de l'OCM et assurer au maximum la consommation des crédits encore disponibles, il avait été demandé à chaque partenaire, lors du précédent comité de pilotage, d'estimer les projets réalisables avant le 30 avril 2014.

Un certain nombre de **projets** ont ainsi pu être recensés [cf. liste détaillée en Annexe 4] et permettent d'établir la projection suivante en termes d'engagement des crédits FISAC :

action	intitulé	porteur	RAR – FISAC	
Action 2.1	Accompagnement des UCA	EPCI	2 255 €	
Action 3.1	Démarche Qualité TPE	SPM/CCI 73	5 725 €	
Action 6.1	Promotion du Pays de Maurienne	SPM/CCI 73	0 €	
Action 7.1	Animation sur le canton de Lanslebourg	UCA	2 056 €	
Action 7.2	Animation sur le canton de Modane	GPCM	0 €	
Action 7.3	Animation sur le canton de St Michel	GEPRO	1 546 €	
Action 7.4	Animation sur le canton de St Jean	GAEM	- 2 159 €	
Action 7.5	Animation sur le canton de La Chambre	UCA	0 €	
Action 7.6	Animation sur le canton d'Aiguebelle	UCA	0 €	
	TOTAL CREDITS FISAC DISPONIBLES			

En opérant les réaffectations prévisionnelles de crédits ci-après :

- action 2.1 : 1 625 € des crédits non consommés par la CCHMV (3 930€) sont réaffectés au SIVOM du canton de La Chambre pour le financement du poste de secrétaire/animatrice dédiée à l'UCA de La Chambre.

- Actions 7.1, 7.3 et 7.4 : 2 159 € des crédits de l'UCA de Lanslebourg et du GEPRO, ces deux associations n'ayant pas de projets à venir, sont réaffectés au bénéfice du GAEM.

Les membres présents valident à l'unanimité ces réaffectations <u>prévisionnelles</u> de crédits de fonctionnement FISAC qui ne seront effectives qu'au moment de la validation des dossiers en comité de pilotage puisqu'il ne s'agit à l'heure actuelle que de prévisions.

#### 6. Aides directes à l'investissement

Point sur la situation des aides directes en tranche 1 :

	70 entreprises rencontrées	26 procédures abandonnées		
Nbre		11 dossions	3 dossiers non retenus	
d'entreprises		44 dossiers traités	3 dossiers non financés	
		traites	38 dossiers financés dont 2 en cours	
38 entreprises	6 cantons	Entreprises bénéficiaires implantées sur 17 communes		
38 dossiers	20 par l'Etat (FISAC)	228 492 € engagés sur 230 000 € alloués soit 1 508 € de reliquat sur les crédits FISAC		
subventionnés	18 par le CG73 (LC)			

#### Quelle conduite à tenir ?

Il est décidé de répartir équitablement ce reliquat entre les trois derniers dossiers validés en comité de pilotage du 1<sup>er</sup> juillet 2013, puisque les crédits restant ne suffisaient alors pas à les financer à taux plein (20%). Cette décision permet de réaffecter 1.26% d'aide supplémentaire à chacun des trois dossiers suivants :

	Dépenses HT	FISAC (1.26%)
Tabac Durieux – St Jean de Maurienne	50 000 €	630 €
Restaurant Grange – Le Châtel	19 472 €	245 €
Espace Coiffure – St Jean de Maurienne	50 000 €	630 €
	TOTAL	1 505 €

#### 7. Questions diverses

Contrats territoriaux

Prochain comité de pilotage des contrats territoriaux programmé le 23 octobre 2013.

La réunion de termine à 16h30.

Prochain comité de pilotage fixé au lundi 2 décembre 2013 à 14h30 Hermillon (salle des Echos)

> Christian ROCHETTE Conseiller Régional, Maire, Président du Syndicat du Pays de Maurienne





#### LA MINISTRE

Nos Réf. : ACT/2013/47403 Vos Réf. : Votre lettre du 27/03/2012 Paris, le 3 0 JUIL, 2013

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 27 mars 2012, vous m'avez fait part de la demande d'attribution d'une subvention du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), présentée par le Syndicat du Pays de Maurienne.

Dès ma prise de fonction, j'ai constaté que la soutenabilité financière du dispositif n'était pas assurée. En effet, le précédent Gouvernement a élargi les conditions d'intervention du FISAC, ce qui a créé une forte augmentation des demandes, tout en réduisant fortement les crédits alloués.

Cette situation a conduit mon prédécesseur à redéfinir, dans l'urgence et unilatéralement, le cadre d'intervention du FISAC, et a provoqué de nombreux dysfonctionnements dans la procédure d'attribution des subventions. Parmi ceux-ci, j'ai constaté des délais d'instruction anormalement longs que nous tentons de réduire, notamment en résorbant le stock des demandes déposées en 2011, voire en 2010, que j'ai découvert à mon arrivée. Parmi ces demandes se trouve le dossier que vous me signalez. A ce stade, les services que j'ai sollicités sur cette demande particulière m'indiquent qu'elle est instruite sur le plan technique mais n'a pas encore pu être financée compte tenu du stock des dossiers accumulés ces dernières années sans le financement correspondant. Vous serez informé, dans les meilleurs délais, de la décision qui sera prise.

Du fait de cette expérience regrettable, je me dois aujourd'hui de mener une évaluation complète du FISAC et de mettre en place une allocation plus équitable et mieux ciblée des crédits, tout en respectant nos engagements en matière de redressement des finances publiques.

Je souhaite que ces financements soient préservés car je mesure pleinement leur importance pour le dynamisme économique de nos territoires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

Sylvia PINEL

Monsieur Christian ROCHETTE Conseiller régional de Rhône-Alpes Maire de Saint-Rémy-de-Maurienne Président du Syndicat du Pays de Maurienne CAR – Bâtiment B BP 82 73303 Saint-Jean-de-Maurienne cedex





# Rappel objectifs:

Public cible : Cédants potentiels de plus de 50 ans et/ou étant chefs d'entreprises depuis

au moins 10 ans

Durée: Années 2010/2011/2012

Lieu de réalisation : Pays de Maurienne

#### Résultats attendus :

Réalisation de l'étude et analyse

Réunion de restitution auprès des élus

Réunions spécifiques pour les cédants

20 visites d'entreprises avec diagnostics/ évaluations ou états des lieux

10 Entrées en Bourse « cédants »

# **Bilan Action 4.2 Transmission Entreprises Artisanales**

L'action telle qu'elle était prévue a été réalisée voire même dépassée.

- 1. l'enquête a été réalisée au printemps de l'année 2011 pour un livrable destiné aux élus pour la fin de l'année.
- ❖ Une entreprise potentiellement à transmettre est une entreprise dont :
  - ✓ le dirigeant a plus de 50 ans et/ou
  - √ les entreprises ayant plus de 10 ans d'activité
- ❖ Aujourd'hui 612 entreprises sont concernées sur le territoire
- ❖ Elles représentent 53 % des entreprises artisanales de Maurienne
- Objectif : Anticiper la transmission et minimiser les risques de disparition d'activités artisanales afin de maintenir les savoir-faire et les services de proximité
- Enquête réalisée auprès des 612 entreprises potentiellement à transmettre du 19 avril au 1er juin 2011
- ❖ Taux de réponse = 9,15 % (échantillon représentatif)

Taux de réalisation : 100%

- 2. s'en est suivie une journée de sensibilisation (le 24.11.11) réunissant :
  - a. 18 chefs d'entreprise artisanale pour des rendez-vous individuels avec des conseillers de la CMA
  - b. 38 autour de la question du nouveau statut de l'EIRL.

## Taux de réalisation : 100%

3. 20 diagnostics transmission et 13 entrées en bourse d'entreprises à vendre sur <a href="www.bnoa.net">www.bnoa.net</a> et <a href="www.reprendreenrhonealpes.com">www.reprendreenrhonealpes.com</a> ont été conduits suite à la mise en place de l'action.

Les entreprises diagnostiquées se situent majoritairement sur le canton de Lanslebourg et sur celui de St Jean de Maurienne. Le canton d'Aiguebelle arrive ensuite puis celui de St Michel de Maurienne

Dans les entreprises à transmettre, le secteur des « services » est le plus largement représenté par 7 entreprises, les autres entreprises se répartissant entre le secteur du « bâtiment » et le secteur « alimentaire ».

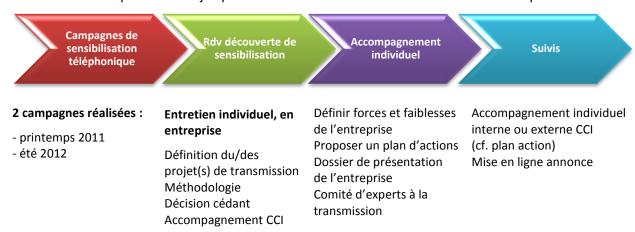
Taux de réalisation : 100%



# SYNTHESE OCM MAURIENNE Action de préservation des entreprises commerciales

#### **RAPPEL DES OBJECTIFS**

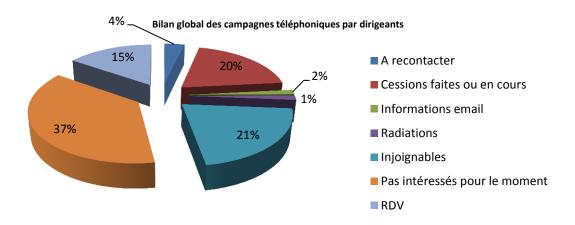
- Procéder à une sensibilisation des chefs d'entreprise quant à la préparation de leur transmission
- Assurer dans de bonnes conditions la transmission de ces entreprises
- Maintenir l'activité économique en termes d'emplois
- Maintenir un service de proximité
- Accompagner les dirigeants dans la démarche de transmission de leur entreprise, de la préparation d'un dossier de présentation jusqu'à la mise en vente et mise en relation avec des repreneurs



# UNE SEULE BOURSE D'OPPORTUNITE NATIONALE : www.transentreprise.com

## **BILAN DES ACTIONS TELEPHONIQUES**

- 137 dirigeants soit 173 établissements sensibilisés à la transmission d'entreprises
- > 78% contacts aboutis
- 21 prises de rdv

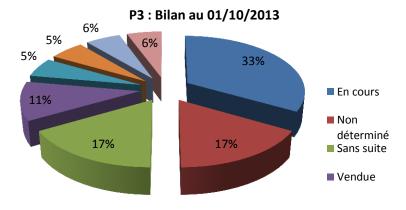


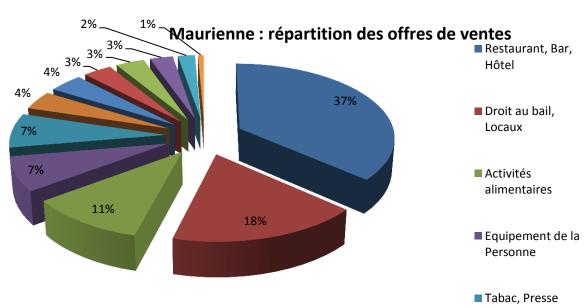


#### **BILAN ACCOMPAGNEMENT**

#### Actions d'accompagnement du dirigeant : 18 accompagnements complets réalisés

- Diagnostic de l'entreprise et de sa situation personnelle
- Définition d'un plan d'action
- Aide à la réalisation d'un dossier de présentation de l'entreprise
- > Evaluation de l'entreprise par un comité d'experts professionnels
- > Diffusion de l'annonce de mise en vente sur le site du dispositif Transcommerce
- Mise en relation avec les repreneurs potentiels par les professionnels partenaires du dispositif Transcommerce





## **ANNEXE 4**

# PROJETS D'ACTIONS DE FONCTIONNEMENT - novembre 2013 à avril 2014

	Porteur	Nouvelle action	Calendrier	Descriptif/Objectifs	Budget HT prévisionnel	Subvention FISAC
Action 2.1	SIVOM canton de La Chambre	Poste secrétaire/animatrice de l'UCA de La Chambre	du 01.12.2013 au 30.04.2014	La CCHMV et l'UCA de Lanslebourg n'ont pas utilisé leur enveloppe. Le SIVOM et l'UCA de La Chambre souhaitent, pour la 3e année, renouveler le contrat de la secrétaire animatrice dédiée à l'UCA.	3 350 €	1 675 €
Action 6.1	SPM	Communication collective à l'échelle du territoire	novembre 2013 à avril 2014	Améliorer la visibilité des commerçants/ artisans de la vallée sur la toile via les médias existants tq les sites du Pays de Maurienne.  Créer une application smartphone afférente.  Créer un kit PLV autour de la notion de proximimité et l'accompagner d'un grand jeu commercial pour marquer la clientèle locale.	33 370 €	11 677 €
Action 7.2	GPCM	Opération Noël 2013	déc-13	Décoration commune des vitrines. Communication (banderoles, encarts presse, spots radio). Jeu commercial.	10 400 €	2 600 €
Action 7.4	GAEM	Fidélisation de la clientèle	de janvier à avril 2014	Mise à jour du système de fidélisation actuel. Mise à jour du fichier client généré. Promotion de cet outil auprès des commerçants. Formation des commerçants à l'exploitation des données.	6 000 €	1 250 €
Action 7.5	UCA La Chambre	Opération de promotion des adhérents	de janvier à avril 2014	réalisation et distribution d'une brochure de présentation des points de vente adhérents.	4 764 €	1 706 €

LICA Porte de La	Action 7.6	UCA Porte de Maurienne	Création d'un site Internet	2014	Formation des adhérents à l'utilisation de ce nouvel outil. Reportage photographique pour l'illustration du site.  TOTAL HT	6 714 € <b>64 598 €</b>	2 350 € 21 258 €
LICA Porto do La	Action 7.6		Création d'un site Internet		nouvel outil.	6 714 €	2 350 €